

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le mardi 4 février 2020 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*M. Guillaume Vermette
Mme Myriam Goulet*

*Mme Diane Pouliot
Mme Sylvie Lemelin*

Tous formants quorum sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.

Est aussi présente, madame Josette Dufour, directrice générale & secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2020**
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
 - 4.1 *Comptes et adoption;*
5. **DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX) :**
 - 5.1 *Les communiqués;*
 - 5.2 *Question(s) de l'assemblée;*
 - 5.3 *Adoption du plan d'action 2020 de la municipalité;*
 - 5.4 *Déclaration d'engagement pour l'économie sociale dans Bellechasse.*
6. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

Programme de gestion des actifs

 - 6.1 *Mandat de services professionnels, PRIORITÉ # 1 : 075 -ING-0000
Inspection de poteaux d'incendie;*
 - 6.2 *Mandat de services professionnels, PRIORITÉ # 2 : 075 -ING-0000
Inspection de ponceaux;*
 - 6.3 *Mandat de services professionnels, PRIORITÉ# 3 : 075-ING-0000
Inspection de vannes d'aqueduc;*
 - 6.4 *Mandat de services professionnels, PRIORITÉ # 4 : 075-ING-0000
Auscultation de chaussées;*
 - 6.5 *Contrat pour l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence pour
l'alimentation en eau potable dans le cadre de l'application du
règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection.*
7. **DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**
8. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

9. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT**

- 9.1 *Demande d'appui à un projet à la CPTAQ – Marie-Pier Morin, Excavations Simon Paré et Fils inc;*
- 9.2 *Avis de motion pour amendement au règlement de zonage 247-04;*
- 9.3 *Dérogation mineure DPDRL200002, 174, premier rang ouest.*

10. **DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE**

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION

Les membres du conseil se lèvent et ont un moment de réflexion.

Mme Goulet, mairesse, souhaite la bienvenue à Laurie Thibault qui a gagné le concours « mairesse d'un jour ».

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Un point est ajouté : 9.3 - Dérogation mineure DPDRL200002, 174, premier rang ouest.

200201

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié soit adopté tel que lu et présenté.

Adopté unanimement.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2020

200202

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020 tel que présenté et modifié, et ce, tel que déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement.

4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:

4.1 COMPTES ET ADOPTION

200203

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de janvier 2020 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	55 568.65	\$
<i>Sécurité publique:</i>	13 264.32	\$
<i>Transport routier:</i>	57 717.62	\$
<i>Hygiène du milieu:</i>	20 810.58	\$
<i>Santé & Bien-être</i>	0	\$
<i>Aménagement et urbanisme</i>	622.71	\$
<i>Loisirs et culture:</i>	24 492.11	\$
<i>Frais de financement :</i>	0	\$
<i>Activités financières :</i>	0	\$
TOTAL :	172 475.99	\$

Adopté unanimement.

5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):

5.1 LES COMMUNIQUÉS

5.1.1 Objet : Invitation au 18^e Souper-bénéfice de Saint-Lazare aux profits des Loisirs de Saint-Lazare Inc.

200204

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU de procéder à l'achat d'une publicité (brochure) à raison de 1/4 page pour une somme de 50 \$ en lien avec l'activité souper-bénéfice de Saint-Lazare qui se tiendra le 14 mars 2020 au Centre communautaire de Saint-Lazare.

Adopté unanimement.

5.1.2 Objet : demande de soutien financier pour le Corps de cadets CCMRC Bellechasse

Le conseil souhaite transférer ladite demande à l'organisme « Loisirs de Saint-Gervais Inc. » pour suivi et traitement.

5.1.3 Objet : demande d'appui à la Fondation Rayon d'Espoir

ATTENDU QUE la Fondation Rayon d'Espoir agit en soutien aux activités offertes aux bénéficiaires des quatre CHSLD de Bellechasse (Ste-Claire, St-Anselme, St-Gervais et St-Raphaël);

ATTENDU QUE la Fondation verse annuellement des sommes importantes aux CHSLD afin d'offrir des activités stimulantes aux bénéficiaires;

ATTENDU QUE, pour permettre la réalisation de ces activités, la Fondation doit organiser des activités de financement;

ATTENDU QUE la Fondation désire organiser une marche-bénéfice dans les rues du village de St-Gervais le samedi 13 juin 2020, entre 13h00 et 15h30;

200205

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU de permettre la tenue d'une marche-bénéfice dans les rues du village de St-Gervais le samedi 13 juin 2020 selon le parcours suivant : départ du parc La Promenade-des-Sœurs à 13h00, traverse de la route 279 à l'intersection de la rue St-Etienne, rue St-Étienne, foyer de St-Gervais , rue Adélar, rue de la Fabrique, rue du Repos, rue des Aînés, rue de la Fabrique et traverse de la route 279 à l'intersection de la rue de la Fabrique et rassemblement final au parc de la Promenade-des-Sœurs vers 15h30;

D'appuyer la demande de la Fondation Rayon d'Espoir auprès du Ministère des Transports du Québec afin de permettre la tenue de cette activité.

Adopté unanimement.

5.1.4 Objet : adhésion et don Passion FM

200206

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN

APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU de procéder au renouvellement de la carte de membre pour l'année 2020 dont les coûts sont de 40 \$.

Adopté unanimement.

5.2 QUESTION(S) DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée.

5.3 ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2020 DE LA MUNICIPALITÉ

200207

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU d'adopter le plan d'action 2020 et d'en assurer son suivi.

Adopté unanimement.

5.4 DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS BELLECHASSE

CONSIDÉRANT que les entreprises d'économie sociale regroupent les organismes à but non lucratif à volet marchand, les coopératives et les mutuelles œuvrant dans une grande diversité de secteurs d'activités;

CONSIDÉRANT que les entreprises d'économie sociale sont issues de la mobilisation et de la volonté de personnes qui se sont regroupées pour produire des biens et des services, contribuant ainsi au bien-être de leurs membres et de la collectivité;

CONSIDÉRANT que les entreprises d'économie sociale ont une gouvernance démocratique qui implique leurs membres, et qui inclut souvent leur personnel ou leur clientèle, dans le processus décisionnel;

CONSIDÉRANT que les entreprises d'économie sociale permettent de créer et maintenir des emplois localement, ainsi que pour des personnes éloignées du marché du travail, notamment par le biais de plateaux de travail;

CONSIDÉRANT que ces entreprises génèrent d'importants revenus qui demeurent dans la MRC et profitent à celle-ci;

CONSIDÉRANT que ces entreprises contribuent à assurer des services de proximité accessibles et abordables pour les Bellechassois (es;)

200208

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-Gervais reconnaît la contribution particulière de l'économie sociale au développement, à l'occupation et à la vitalité socioéconomique de son territoire.

Adopté unanimement.

6. DOSSIER(S) – SERVICES PUBLICS :

Programme de gestion des actifs municipaux – octrois de contrats dans le cadre du programme de gestions des actifs municipaux de la Fédération canadienne des Municipalités (FCM)

Dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux (PGAM), financé en partie (80%) par la FCM, la présente vise à octroyer les contrats en fonction des priorités retenues par la municipalité. Voici les activités qui seront réalisées dans la municipalité de Saint-Gervais :

6.1 PRIORITÉ # 1 : 075 -ING-0000 // MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – INSPECTION DE POTEAUX D'INCENDIE

- Inspection et localisation de **90** poteaux d'incendie

200209

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat à « Can-Explore » qui, dans le cadre de ce projet, s'est avéré être le soumissionnaire ayant déposé la meilleure offre conforme pour un montant de 6 375, 00\$ (taxes en sus) et d'affecter le budget 2019 (résolution 190322).

Adopté unanimement.

6.2 PRIORITÉ # 2 : 075 -ING-0000 // MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – INSPECTION DE PONCEAUX

- Inspection de **110** ponceaux

200210

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT

APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat à « Maxxum Gestion d'actifs » qui, dans le cadre de ce projet, s'est avéré être le soumissionnaire ayant déposé la meilleure offre conforme pour un montant de 5 650, 00\$ (taxes en sus) et d'affecter le budget 2019 (résolution 190322).

Adopté unanimement.

**6.3 PRIORITÉ # 3 : 075 -ING-0000 // MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS
INSPECTION DE VANNES D'AQUEDUC**

- Inspection et localisation de **120** vannes d'aqueduc = **10 830,00\$** (taxes en sus)

200211

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat à « Can-Explore » qui, dans le cadre de ce projet, s'est avéré être le soumissionnaire ayant déposé la meilleure offre conforme pour un montant de 10 830, 00\$ (taxes en sus) et d'affecter le budget 2019 (résolution 190322).

Adopté unanimement.

**6.4 PRIORITÉ # 4 : 075 -ING-0000 // MANDAT DE SERVICES
PROFESSIONNELS – AUSCULTATION DE CHAUSSÉES**

- Auscultation de **44 km** de chaussée

200212

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat à « Englobe » qui, dans le cadre de ce projet, s'est avéré être le soumissionnaire ayant déposé la meilleure offre conforme pour un montant de 6890, 00\$ (taxes en sus) et d'affecter le budget 2019 (résolution 190322).

Adopté unanimement.

**6.5 CONTRAT POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION
D'URGENCE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE
CADRE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES PRÉLÈVEMENTS
DES EAUX ET LEUR PROTECTION (RQEP)**

ATTENDU la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 et son plan d'action 2018-2023;

ATTENDU que le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) oblige les municipalités responsables d'un système de distribution d'eau alimentant plus de 500 personnes à transmettre à la ministre, au plus tard le 1^{er} avril 2021, un rapport présentant les résultats d'analyse de la vulnérabilité de leurs sources et sites de prélèvement d'eau potable et qu'un mandat a été octroyé en ce sens;

ATTENDU l'offre de services professionnels proposée par la firme ARRAKIS visant à élaborer un plan d'intervention d'urgence pour l'alimentation en eau potable;

Le conseil reporte la décision en lien avec ce projet à une date ultérieure vu que ledit plan n'est pas une obligation municipale à ce jour.

**7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE :**

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL :

Les conseillers(ères) discutent de leurs dossiers respectifs à tour de rôle.

Mme Myriam Goulet, conseillère, fait un bref résumé de la rencontre du 29 janvier 2020 qui avait notamment comme objectif de réfléchir sur le bénévolat. 19 représentants d'organismes y ont participé. Parmi les problématiques soulevées figure le recrutement des personnes bénévoles et l'accès à un support administratif. Mme Myriam Goulet assurera le suivi et identifiera des solutions en collaboration avec les partenaires.

M. Guillaume Vermette, conseiller, informe les membres qu'il y a eu une première rencontre du Comité sur l'avenir de notre Église. Le Comité n'est pas encore complètement constitué et il y a urgence d'assurer une bonne représentativité des citoyens sur ce comité. Il faut recruter environ 6 personnes. L'avenir du bâtiment est au cœur des priorités du plan d'action 2020 et il faut réfléchir avec nos citoyens sur l'utilisation et le maintien de cet actif.

9. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT :

**9.1 DEMANDE D'APPUI À UN PROJET À LA CPTAQ – MARIE-PIER MORIN,
EXCAVATIONS SIMON PARÉ ET FILS INC.**

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale.

200213

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Mme Marie-Pier Morin et Excavations Simon Paré et Fils Inc. afin de faire autoriser l'utilisation non agricole, soit pour l'exploitation d'une sablière, sur une partie du lot 3 197 634 au Cadastre rénové du Québec, circonscription de Bellechasse. La superficie en exploitation prévue est de 5,3 hectares.

Adopté unanimement.

**9.2 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT #348-20 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE #247-04**

Je soussignée, Sylvie Lemelin, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté le projet de règlement #348-20 modifiant le règlement de zonage #247-04 concernant des nouvelles dispositions pour les garages de toile commerciaux et les conteneurs.

Conseiller (ère)

9.3 DÉROGATION MINEURE DPDRL200002, 174, PREMIER RANG OUEST

La municipalité a reçu une demande de dérogation mineure DPDRL200002, 174, premier rang ouest. À cet effet, le conseil informe la population que ladite demande sera traitée lors de la séance du 3 mars 2020. Ainsi un avis public sera publié à cet effet, dans le Gervaisien.

10. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE:

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Josette Dufour, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce mardi 4 février 2020.

*Josette Dufour;
Directrice générale & secrétaire-trésorière*

11. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

200214

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20h45.

Adopté unanimement.

Je soussigné, mairesse de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

*Manon Goulet,
Mairesse*

*Josette Dufour,
Directrice générale & secrétaire-
trésorière*